

Les mesures de promotion de la représentation des femmes en politique

Tour d'horizon

Dossier développé par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme du canton de Genève (SPPE)

Sommaire

| | | |
|-------|--|----|
| 1 | Introduction | 4 |
| 1.1 | L'approche partenariale, nouvelle stratégie adoptée par la communauté internationale | 8 |
| 1.2 | Le monde politique, quel pouvoir pour les femmes? | 12 |
| 2 | Les mesures à prendre par les gouvernements..... | 15 |
| 2.1 | Les engagements internationaux et nationaux..... | 16 |
| 2.2 | Actions sur le système électoral | 19 |
| 2.2.1 | Les quotas | 19 |
| 2.2.2 | Le scrutin majoritaire vs le scrutin proportionnel, du point de vue de la représentation des femmes..... | 26 |
| 2.2.3 | Les listes électorales | 27 |
| 2.2.4 | Les districts électoraux | 28 |
| 2.2.5 | Rémunération des parlementaires..... | 28 |
| 2.2.6 | Les incitations ou limitations financières vis à vis des partis | 30 |
| 2.3 | Les mesures logistiques | 31 |
| 2.4 | Les commissions et groupes parlementaires sur l'égalité des sexes | 34 |
| 2.5 | La collecte de données..... | 35 |
| 2.6 | L'égalité intégrée (gender mainstreaming) | 39 |
| 2.7 | L'éducation et la sensibilisation à l'égalité des chances | 43 |
| 3 | Mesures à prendre par les partis | 48 |
| 3.1 | Sélection et recrutement des candidat-e-s | 48 |
| 3.1.1 | Les listes femmes | 49 |
| 3.1.2 | Les quotas de liste et positionnement des femmes dans les listes | 51 |
| 3.1.3 | Inscription d'un engagement envers l'égalité/les femmes dans les Statuts..... | 51 |
| 3.1.4 | Les sections féminines des partis politiques..... | 55 |
| 3.1.5 | Les formations pour les femmes..... | 58 |
| 3.1.6 | Les partis féministes: | 59 |
| 4 | Mesures à prendre par la société civile (ONG, associations féminines, etc.) | 61 |
| 4.1 | La formation..... | 61 |
| 4.2 | Le mentorat | 64 |
| 4.3 | Le lobbying | 66 |
| 4.4 | Information et sensibilisation du grand public..... | 69 |
| 4.5 | Le soutien financier | 70 |
| 5 | Mesures à prendre par les médias..... | 77 |
| 6 | En conclusion..... | 83 |
| 7 | Liens internet..... | 85 |

**"La grande victoire du 20^{ème} siècle demeure celle de l'obtention des droits politiques.
Le défi du 21^{ème} siècle sera celui de la réalisation effective de ces droits."**

Ségolène Samouiller et Kareen Jabre, *Les enjeux du suffrage et de la participation politique des femmes*, in *Le livre noir de la condition des femmes*, Christine Ockrent, XO éditions, 2006

1 Introduction

Ce document présente les mesures qui existent dans différents pays ou qui sont recommandées par les instances spécialisées pour promouvoir les femmes en politique.

Ces mesures sont successivement listées selon les acteurs impliqués: gouvernements, partis politiques, associations, femmes elles-mêmes et enfin, les médias.

Certaines d'entre elles ont déjà été mises en place (avec ou sans succès, d'ailleurs) dans plusieurs pays. D'une manière générale, la plupart des auteur-e-s spécialistes de la question soulignent la nécessité d'une approche intégrée pour parvenir à un véritable résultat, ce qui signifie que, pour que la représentation politique des femmes évolue, il est nécessaire de mettre en place une combinaison variée de mesures et ce à différents niveaux (le système, les partis, les femmes elles-mêmes, etc.). La féminisation des parlements suppose donc un partenariat entre l'Etat, les partis politiques et les mouvements de femmes.¹

Avant de les détailler, quelques éléments importants liés à la promotion des femmes dans les sphères de pouvoir doivent être abordés.

Quant aux données relatives aux taux de femmes élues dans le monde et à la situation de la Suisse

en particulier, elles sont détaillées dans deux autres documents téléchargeables sur le site internet du SPPE.

Nota Bene

Les actions présentées ici sont à comprendre comme un survol de solutions existantes et/ou recommandées par des institutions spécialisées sur la question de la représentation en politique, et non comme une liste de proposition d'actions à mettre en œuvre localement.

Toutes les mesures existantes ne sont pas détaillées ici. Le SPPE se tient à votre disposition pour vous fournir plus d'informations sur ce thème!

¹ Sous la direction de Manon Tremblay, *Femmes et Parlements: un regard international*, Les éditions du remue-ménage, Canada, 2005

1.1 L'approche partenariale, nouvelle stratégie adoptée par la communauté internationale

Aujourd'hui, la question de la participation des femmes en politique est abordée sous l'angle du partenariat entre les sexes. Selon Kofi Annan, "gender equality is not the responsibility of women, it is the responsibility of us all, women as well as men"². L'UIP va dans ce sens en développant une approche partenariale de la représentation des femmes en politique et en affirmant que le "partnership between women and men is a key ingredient in the process of change and impact. Many women MPs openly acknowledge that to attempt to work alone, without men is not feasible."³. La promotion de l'égalité doit impliquer les hommes dans les processus de changement.

Dans ce contexte, des recherches sont effectuées sur les gains pour les hommes de l'égalité des genres (bénéfices d'une plus grande participation à la vie familiale, nouveaux équilibres financiers entre partenaires, etc.)⁴. Les données sur le genre masculin manquent et ce type d'initiatives vient donc combler une lacune de fond.

Dans cette optique, la formation est dirigée activement vers les hommes. Cela se fait par exemple dans le cadre du Parlement européen, qui a organisé des ateliers pour les hommes, animés par des consultants hommes, dans le but de casser certains préjugés et de promouvoir les questions d'égalité.⁵

Cette approche "partenariale" de l'égalité a pour objectif de moins stigmatiser les femmes, de ne pas marginaliser leur combat pour l'égalité et de l'intégrer dans un contexte sociétal plus global.

Elle se veut sans doute aussi moins effrayante, en faisant de la promotion de l'égalité un mouvement commun aux femmes et aux hommes. Comme le résume l'UIP dans un de ses rapports, "la promotion de l'égalité des sexes ne doit pas se traduire par l'obligation unilatérale pour les femmes de se conformer aux valeurs masculines. Elle doit passer par l'élaboration de nouvelles relations fondées sur l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités pour les femmes et pour les hommes. Pour que l'égalité des sexes devienne une réalité dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société, y compris au

² "L'égalité des genres n'est pas uniquement de la responsabilité des femmes, c'est notre responsabilité à tous, aux hommes comme aux femmes.", in Hannan Carolyn, A new world: A vision for gender equality and empowerment of women, avril 2006, <http://www.un.org/womenwatch/daw>

³ "Le partenariat entre les femmes et les hommes est un ingrédient-clé dans le processus de changement. De nombreuses femmes parlementaires avouent que ce n'est pas faisable d'essayer de travailler seules, sans les hommes.", <http://www.ipu.org>

⁴ Ibid.

⁵ Woodward Alison E., Vers l'équilibre entre les femmes et les hommes, éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2002

parlement, il est impératif que les hommes comme les femmes soient vraiment décidé-e-s à changer et s'engagent activement dans cette voie"⁶.

1.2 Le monde politique, quel pouvoir pour les femmes?

Actuellement la perception générale du monde politique et celle du pouvoir sont en général assez négatives. De moins en moins de gens sont attirés par la politique. N'est-il par conséquent pas ironique que la politique s'ouvre aux femmes au moment où les hommes semblent s'en éloigner?⁷ Que cela signifie-t-il en termes de lieux de pouvoir?

Avec la globalisation et la montée en puissance du secteur privé, les lieux de pouvoir ont été transférés en partie de la sphère politique vers la sphère économique. Par conséquent, la situation des femmes pourra-t-elle s'améliorer si elles investissent la sphère politique sans s'implanter dans le monde économique et vice versa?

Il est intéressant de noter les différences qui existent entre certains pays au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes dans ces différents secteurs. En Norvège, les femmes sont très présentes politiquement mais beaucoup moins dans les hautes sphères de l'économie⁸. En France, les femmes sont peu représentées politiquement, alors qu'elles ont un poids économique important⁹.

⁶ Égalité des sexes: la contribution des parlements, Rapport final de l'UIP, New York, mars 2006

⁷ Sous la direction de Manon Tremblay, Femmes et Parlements: un regard international, Les éditions du remue-ménage, Canada, 2005

⁸ <http://www.norvege.no>

⁹ http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATCCF03103&tab_id=303&souspop=2

2 Les mesures à prendre par les gouvernements

Toutes ces mesures supposent l'existence d'une volonté politique forte de s'engager en faveur d'une amélioration de la représentation féminine.

Le fait d'englober ces mesures dans une planification cohérente permet en outre de viser l'accroissement de la participation politique des femmes avec des objectifs définis et des mesures concrètes pour y parvenir. Quelques pays ont mis en place ce type de "plan" dans les années 1990, notamment la Belgique (11^{ème} place au classement de l'UIP), les Pays-Bas (7^{ème} place) ou encore la Suède (2^{ème} place). Cette dernière, dans le cadre d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes plus générale, a élaboré des objectifs précis (avoir 40% de femmes représentées en 1995 dans les affaires publiques par exemple) et mis en place des mesures coordonnées pour les atteindre¹⁰.

2.1 Les engagements internationaux et nationaux

Au niveau international, les États peuvent ratifier les grandes conventions internationales et s'engager à respecter les dispositions de ces traités. Parmi ces derniers, on trouve notamment la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW). Les articles 7 et 8 de cette convention rappellent les droits politiques dont sont supposées jouir les femmes, notamment le droit de voter mais aussi celui d'être éligible et de participer à la politique de l'Etat.¹¹

Lorsqu'un Etat ratifie la CEDAW, il doit présenter régulièrement un rapport auprès du Comité de la CEDAW, chargé de vérifier l'évolution de la situation dans les pays signataires. Toutefois, en l'absence de sanctions pouvant être prises à l'égard des États parties qui ne respecteraient pas leurs engagements, la réalisation de ces derniers dépend du bon vouloir des États en question.

En novembre 2006, 185 pays avaient ratifié la CEDAW, ce qui correspond à plus de 90% des États membres de l'ONU¹². Cet excellent score doit être nuancé étant donné les nombreuses réserves qui ont été posées par les États, parallèlement à leur signature.

Les États peuvent également définir des plans d'actions nationaux et se fixer des objectifs généraux en matière d'égalité. La Suisse a d'ailleurs mis en place un de ces plans d'action (cf. dossier sur la Suisse, téléchargeable sur le site internet du SPPE).

¹⁰ Leijenaar Monique, How to create a gender balance in political decision making, Employment and social affairs, European Commission, 1997

¹¹ <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

¹² <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/states.htm>

2.2 Actions sur le système électoral

Comme il est plus facile de modifier un système électoral que de faire évoluer une société toute entière et de changer les mentalités, certain-e-s suggèrent de prioriser les réformes du système pour parvenir à accroître la participation des femmes.

Ces mesures sont présentées par degré croissant d'interventionnisme. Les quotas sont la mesure la plus extrême en la matière.

2.2.1 Les quotas

Par quota, on entend un certain pourcentage minimum de femmes présentes dans un gouvernement, sur une liste électorale ou dans une assemblée parlementaire. Les quotas forcent donc les institutions politiques à donner une opportunité aux femmes de s'engager et d'être élues.¹³

Il existe différents types de quotas, principalement¹⁴:

-Quotas de listes: les partis politiques doivent présenter un nombre minimum de femmes sur leurs listes. Ils peuvent être volontairement choisis par les partis politiques.

-Quotas de résultats ou de sièges: un certain nombre de sièges sont destinés exclusivement aux femmes au sein d'un parlement.

La parité est une forme particulière de quota, puisqu'elle vise à obtenir une représentation égalitaire des sexes (50/50). Elle est appliquée en France sur la base d'une loi qui en a fait un objectif stable, à long terme, du système politique français.

Pour avoir un sens, les quotas doivent être combinés à d'autres mesures de promotion de la participation des femmes : instauration d'un environnement propice, formation des femmes, développement socio-économique, volonté politique, évolution culturelle, appuis internationaux.¹⁵

Les partisan-e-s des quotas argumentent en leur faveur de la manière suivante¹⁶:

-Les quotas ne constituent pas une discrimination mais une compensation pour toutes les barrières se dressant devant les femmes. Les mesures de promotion ne sont par ailleurs pas considérées comme discriminatoires.

-Ils permettent une meilleure représentation de la population et participent donc à la mise en place d'une démocratie plus efficace.

¹³ Dahlerup Drude, *Increasing Women's Political Representation: New Trends in Gender Quotas*, in *Women in Parliament: Beyond Numbers*, <http://www.idea.int>

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Dahlerup Drude, *Increasing Women's Political Representation: New Trends in Gender Quotas*, in *Women in Parliament: Beyond Numbers*, <http://www.idea.int>

¹⁶ Dahlerup Drude, *Increasing Women's Political Representation: New Trends in Gender Quotas*, in *Women in Parliament: Beyond Numbers*, <http://www.idea.int>

-Il n'est pas acceptable que plus de 80% des sièges parlementaires soient occupés par des hommes dans le monde.

A l'inverse, les principaux arguments des opposant-e-s aux quotas sont les suivants¹⁷:

-Les quotas sont contre l'égalité des chances,

-Ils sont anti-démocratiques,

-Les politicien-ne-s doivent être élu-e-s en fonction de leurs compétences et non de leur sexe,

-Il existe un risque d'effet d'entraînement, d'autres groupes pouvant également réclamer l'octroi de quotas.

-Les quotas créent un risque de stigmatisation, les femmes ayant obtenu leur siège par ce biais risquant d'être décrédibilisées et accusées de ne pas mériter leur place.¹⁸

-Les quotas sont utilisés généralement pour permettre à une minorité d'exister politiquement. Or les femmes ne constituent pas une minorité mais la moitié de l'humanité.

Du point de vue des résultats, les quotas sont une des actions les plus efficaces. La plupart des pays (ex: Rwanda, Argentine, Costa Rica, Mozambique, Afrique du Sud) qui ont récemment accru de manière importante leur taux de représentation féminine, l'on fait par ce biais.

Les mesures les plus défendues par l'UIP sont les celles prises volontairement par les partis politiques.¹⁹

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Entretien avec Mme Kareen Jabre, UIP, 27 septembre 2006

¹⁹ Entretien avec Mme Kareen Jabre, UIP, 27 septembre 2006

2.2.2 Le scrutin majoritaire vs le scrutin proportionnel, du point de vue de la représentation des femmes

Deux types de systèmes électoraux existent, dont les effets sur la représentation des femmes en politique divergent:

Le scrutin majoritaire:

Le/la gagnant-e est le/la candidat-e qui obtient le plus de votes. La concurrence est ciblée sur des personnes plutôt que sur des partis, ce qui a été démontré comme défavorable aux femmes. Les partis auront également plutôt tendance à présenter un candidat masculin.

Le scrutin proportionnel:

Les votes en faveur d'un parti sont transformés en une proportion correspondante de sièges au législatif. Les recherches montrent que ce système est plus favorable aux femmes²⁰.

Le simple fait d'avoir un système proportionnel ne suffit pas forcément à accroître la représentation des femmes en politique. D'autres facteurs favorisent l'élection des femmes.

2.2.3 Les listes électorales

L'emplacement des femmes sur les listes importe: si les femmes sont placées en haut des listes par les partis, elles ont plus de chance d'être élues.

Pour placer les candidat-e-s de manière équilibrée sur les listes électorales, le meilleur moyen est de recourir à l'alternance homme/femme. (Listes dites en "fermeture éclair")

2.2.4 Les districts électoraux

La taille des districts électoraux a des conséquences indirectes sur les femmes: plus le district est grand, plus le nombre d'élu-e-s est élevé et plus les femmes qui sont en bas de la liste ont une chance d'être élues.

2.2.5 Rémunération des parlementaires

Dans de nombreux pays, au niveau national, les parlementaires sont considéré-e-s comme des politicien-ne-s professionnel-le-s. Par conséquent, ils/elles reçoivent un salaire et une prise en charge financière des frais liés à leur activité politique. Parmi les pays européens fonctionnant ainsi, on trouve notamment la France, la Suède, la Finlande, le Danemark ou encore l'Angleterre.²¹

A l'opposé, en Suisse, le parlement est considéré comme un parlement de "milice", ce qui signifie que les parlementaires ne sont pas des politicien-ne-s professionnel-le-s.

²⁰ Matland Richard E., *Enhancing Women's Political Participation: Legislative Recruitment and Electoral Systems*, in *Women in Parliament: Beyond Numbers*, <http://www.idea.int>

²¹ <http://www.assemblee-nationale.fr>, <http://www.eduskunta.fi>, <http://www.riksdagen.se>, <http://www.parliament.uk>, <http://www.houseofrepresentatives.nl>

Les difficultés posées par le système de milice touchent particulièrement les femmes, puisqu'elles continuent encore aujourd'hui d'assumer la majorité des tâches domestiques, en plus d'une vie professionnelle et, dans le cas des parlementaires, d'une vie politique.

2.2.6 Les incitations ou limitations financières vis à vis des partis

Les propositions qui existent en matière d'incitation financière sont dotées d'effets secondaires négatifs qui peuvent être importants.

A l'opposé, il est également possible pour les États de mettre en place des limites afin de favoriser la représentation politique des femmes. En effet, un des grands problèmes rencontrés par les femmes lorsqu'elles s'engagent en politique est l'argent. Elles rencontrent souvent des difficultés à financer leur campagne électorale, en raison de leurs coûts parfois exorbitants.

2.3 Les mesures logistiques

Les problèmes de la combinaison des vies familiale, professionnelle et politique, et du poids de la charge de travail en plus sont identifiés clairement par la littérature. Une enquête menée par F-Information dans le cadre des activités de la commission consultative du SPPE en 2004-2005 aborde ces problèmes²². Afin d'y remédier, la modification des horaires des séances des commissions, afin qu'elles n'aient plus systématiquement lieu en début de soirée, à l'heure où les parents s'occupent de leurs enfants, a été suggérée. Par ailleurs, certaines politiciennes proposent que les séances soient plus courtes mais plus efficaces, qu'un calendrier de séances soit fixé à l'année et que les personnes ayant une activité professionnelle obtiennent des décharges lors de l'empiètement du mandat politique sur le travail. Enfin, concernant le problème de la garde des enfants, la prise en charge des frais de garde ou la mise en place d'une crèche ou d'une garderie pour les enfants durant les séances de travail sont également des mesures souhaitées par les élues.²³

Dans de nombreux pays, les locaux des parlements ont été réaménagés, de manière à ce que les femmes parlementaires puissent simplement avoir à disposition des équipements de base, comme par exemple des toilettes pour femmes. Cela peut paraître dérisoire mais ce problème s'est pourtant posé dans de nombreux parlements.²⁴

2.4 Les commissions et groupes parlementaires sur l'égalité des sexes

Les commissions parlementaires sur l'égalité entre les femmes et les hommes sont considérées comme un bon moyen de contrer la sous-représentation des femmes en

²² Samii Chokoufeh, Enquête auprès des élues à Genève en 2004, Rapport pour la Sous-Commission consultative de l'égalité entre hommes et femmes, Service pour la promotion de l'égalité, Novembre 2004

²³ Samii Chokoufeh, Enquête auprès des élues à Genève en 2004, Rapport pour la Sous-Commission consultative de l'égalité entre hommes et femmes, Service pour la promotion de l'égalité, Novembre 2004

²⁴ *Un parlement représentatif*, in *Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle: Guide des bonnes pratiques*, 2006, <http://www.ipu.org>

politique. Ces commissions sont chargées d'examiner le chemin suivi par les pays en termes d'égalité et de proposer des solutions. Elles permettent de sensibiliser l'ensemble de la classe politique aux questions de genre²⁵. Leur mixité est importante pour obtenir un consensus en partenariat et diffuser les messages clefs au niveau de légalité²⁶.

2.5 La collecte de données

Actuellement, il existe dans le monde relativement peu de statistiques sur les femmes dans les instances décisionnelles politiques, tout comme sur les femmes dans les hautes sphères de l'économie, du monde académique ou des organisations internationales²⁷. Or ces données sont importantes pour avoir un bilan plus objectif du niveau d'égalité et de "empowerment" des femmes.

Un effort de collecte de données et d'évaluation devrait être entrepris et coordonné au niveau international, afin que les données puissent être plus systématiquement collectées, diffusées et utilisées, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.²⁸

L'évaluation des mesures mises en place pour favoriser la participation politique des femmes est essentielle pour que les programmes et les politiques visant à régler le problème de la sous-représentation politique des femmes atteignent leur but.²⁹

Le classement mondial sur la représentation féminine dans les parlements effectué par l'Union interparlementaire (UIP) est très intéressant à ce titre et permet de suivre pas à pas les évolutions mondiales et les bouleversements qui ont lieu³⁰.

C'est grâce à ce classement que l'UIP a montré que nos "vieilles démocraties" européennes figurent très loin dans le classement et sont aujourd'hui devancées par des pays en voie de développement.

Dans ce domaine, la Suisse, fait figure de bon élève. En effet, l'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet abondamment documenté par l'Office fédéral de la statistique (OFS), et ce de manière transversale³¹.

D'autre part, les gouvernements pourraient également mettre sur pied ou financer des projets de recherche sur les femmes en politique ou encore créer des bases de données de femmes compétentes, consultables par ceux cherchant des candidat-e-s destiné-e-s à des postes importants³².

²⁵ Égalité des sexes: la contribution des parlements, Rapport final de l'UIP, New York, mars 2006

²⁶ Politics: Women's Insight, UIP, 2000, <http://www.ipu.org>

²⁷ Hannan Carolyn, A new world: A vision for gender equality and empowerment of women, avril 2006, <http://www.un.org/womenwatch/daw>

²⁸ Ibid.

²⁹ "Poverty, decision-making and human rights", in The World's Women 2005: Progress in Statistics, <http://www.un.org/womenwatch/>

³⁰ Entretien avec Mme Kareen Jabre, UIP, 27 septembre 2006

³¹ <http://www.statistique.admin.ch>

³² Leijenaar Monique, How to create a gender balance in political decision making, Employment and social affairs, European Commission, 1997

En Suisse, c'est au Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et les hommes que revient le rôle de publier des rapports d'enquête et de mettre en place des instruments de promotion de l'égalité³³.

2.6 L'égalité intégrée (gender mainstreaming)

L'égalité intégrée, ou "gender mainstreaming", est devenu un concept très à la mode à partir de la fin des années 1990. Il est apparu pour la première fois en 1995 à la Conférence de l'ONU sur les femmes à Beijing, suite au manque de résultats découlant des approches précédentes de promotion de l'égalité entre les sexes³⁴. Il s'agit d'une stratégie transversale permettant d'intégrer les perspectives de genre au sein de tous les domaines et de toutes les activités (notamment les processus de décision des gouvernements ou encore des organisations internationales), afin d'accentuer la prise en compte des besoins de l'ensemble de la société, et notamment des femmes³⁵.

Une des difficultés du "gender mainstreaming" vient du fait qu'il est à la fois une norme théorique et un instrument de mise en œuvre des politiques publiques. Il s'agit d'un principe autour duquel un certain consensus existe, de même qu'un risque de dilution, étant donné sa malléabilité. Le fait que plusieurs traductions françaises de ce terme existent ("approche intégrée" en Europe francophone, "analyse comparative entre les sexes" au Canada) confirme les difficultés à définir précisément ce qu'englobe ce concept. Ainsi, si le principe du "gender mainstreaming" est largement répandu, il y a une multitude de réappropriations de cette norme et sa cohérence n'est pas garantie.³⁶

Une autre critique du "gender mainstreaming" est qu'il fait une distinction entre deux groupes, les femmes et les hommes, sans prendre en compte les spécificités à l'intérieur de chaque groupe.³⁷

Certains pays, à l'image de la Norvège ou encore de la Suède, ont intégré le concept de "gender mainstreaming" au sein de leur politique gouvernementale, afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Même si l'égalité n'est pas encore réalisée dans ces deux pays, ils sont toutefois en avance sur la plupart des autres pays. La question du lien de cause à effet se pose cependant.

De son côté, la Suisse a également mis en œuvre le "gender mainstreaming", notamment dans le domaine de la santé publique. Ainsi, l'Office fédéral de la santé publique a mis en

³³ <http://www.equality-office.ch>

³⁴ Just progress: Applying gender mainstreaming in Sweden, <http://www.sweden.gov.se>

³⁵ <http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>

³⁶ Jacquot Sophie, "Genrer les politiques publiques? Le gender mainstreaming comme norme internationale et scientifique. Esquisse d'une généalogie", *Colloque Genre et politiques publiques*, Université de Genève, 28-29 septembre 2006

³⁷ *Colloque Genre et politiques publiques*, Université de Genève, 28-29 septembre 2006

place un secteur "Gender Health" ayant pour but la prise en considération des problématiques spécifiques aux femmes ou aux hommes dans le domaine de la santé³⁸.

2.7 L'éducation et la sensibilisation à l'égalité des chances

Pour faire évoluer la situation et permettre une meilleure représentation des femmes en politique, il est important d'agir, non seulement aux niveaux institutionnel et législatif, mais également, sur un plan plus global, au niveau de l'éducation et de l'information de la population en général. En effet, les stéréotypes de genre sont identifiés comme l'un des obstacles importants à l'engagement des femmes en politique. Un des moyens les plus efficaces pour parvenir à un accroissement de la participation politique des femmes est de participer à une prise de conscience générale des avantages d'une démocratie plus représentative³⁹.

Les gouvernements ont ici un rôle important à jouer en mettant en place des campagnes d'information dans les médias ou en organisant des événements (ex: conférences, actions ponctuelles etc.). A cet effet, les gouvernements peuvent s'en remettre aux administrations chargées des politiques d'égalité entre les sexes. En Suisse et à Genève, il s'agit des bureaux de l'égalité entre les femmes et les hommes (un bureau fédéral et des bureaux cantonaux).

Au niveau fédéral, un programme de mentorat "Mentoring: de femme à femme" a été réalisé en 2004 par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse et la Commission Fédérale pour les Questions Féminines, qui a remporté le premier prix d'un concours européen⁴⁰.

Le Bureau fédéral de l'égalité a en outre publié un excellent ouvrage qui reste très actuel *Ça y est, c'est décidé, je me lance, manuel pour les femmes qui veulent s'engager dans la vie publique* (éd. Metropolis, 1995) à l'intention "des femmes qui souhaitent changer les choses, même au niveau de leur quartier ou de leur commune".

Enfin, les gouvernements peuvent financer des formations destinées aux femmes ou subventionner des organismes s'occupant de ce type de formations, afin de favoriser activement une meilleure participation politique des femmes⁴¹. A Genève par exemple, le Centre de liaison des associations féminines (CLAF) joue ce rôle.

³⁸ <http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/00394/00402/index.html?lang=fr>

³⁹ Leijenaar Monique, How to create a gender balance in political decision making, Employment and social affairs, European Commission, 1997

⁴⁰ http://www.coe.int/t/f/coopération_culturelle/jeunesse/2_priorités/4_prizes2003.asp

⁴¹ Leijenaar Monique, How to create a gender balance in political decision making, Employment and social affairs, European Commission, 1997

3 Mesures à prendre par les partis

3.1 Sélection et recrutement des candidat-e-s

Les partis politiques jouent un rôle très important dans la problématique de la participation politique des femmes puisqu'ils contrôlent les procédures de nomination. Si le procédé de sélection est basé sur une forme de patronage et que les règles de sélection ne sont pas claires ou dépendent de la volonté d'un groupe restreint de personnes qui vont faire leur choix en fonction de leurs affinités et réseaux, les femmes auront moins d'opportunités de faire partie des candidat-e-s sélectionné-e-s. Les mesures proposées sont d'inciter les partis politiques à établir des règles claires et à les respecter.⁴²

3.1.1 Les listes femmes

Les listes femmes ne sont généralement pas une mesure très populaire. Elles sont rejetées, y compris par de nombreuses femmes. Les raisons avancées pour s'opposer ou défendre ces listes entièrement féminines ressemblent en partie à celles débattues dans le cadre des quotas: Les opposant-e-s aux listes femmes craignent que ces listes stigmatisent les femmes, élues en fonction de leur sexe plutôt que de leurs compétences. L'importance de la mixité et de la complémentarité des femmes et des hommes est aussi un argument avancé pour rejeter ce genre de listes. Les partisan-e-s des listes femmes soulignent de leur côté qu'il s'agit d'une mesure temporaire pour contrer la sous-représentation des femmes et que les listes femmes sont importantes pour mettre en avant à la fois la solidarité féminine et les spécificités des femmes dans la politique.⁴³

3.1.2 Les quotas de liste et positionnement des femmes dans les listes

Il s'agit de quotas volontaires mis en place par les partis politiques pour accroître la participation politique des femmes. Cela reste pour beaucoup le moyen le plus efficace d'obtenir des résultats réels et significatifs.⁴⁴

Les partis peuvent également effectuer une alternance femme/homme dans le classement des candidat-e-s sur les listes.

3.1.3 Inscription d'un engagement envers l'égalité/les femmes dans les Statuts

L'inscription de la prise en compte des questions d'égalité par les partis dans leurs statuts, voire même la mise en place de quotas volontairement choisis, constitue une mesure

⁴² Matland Richard E., *Enhancing Women's Political Participation: Legislative Recruitment and Electoral Systems*, in *Women in Parliament: Beyond Numbers*, <http://www.idea.int>

⁴³ Samii Chokoufeh, *Enquête auprès des élues à Genève en 2004*, Rapport pour la Sous-Commission consultative de l'égalité entre hommes et femmes, Service pour la promotion de l'égalité, Novembre 2004

⁴⁴ *WEDO Primer: Women in Government 2*, <http://www.cities-localgovernments.org/uclg>

importante et souvent décisive pour répondre à la sous-représentation des femmes en politique.

Si l'on se penche sur les statuts des principaux partis politiques suisses (PS, les Verts, PLS, PRD, PDC, UDC), on remarque que la situation varie considérablement suivant les partis. Certains partis incluent vaguement les femmes dans les articles de leurs statuts, sans vraiment s'y attarder ou y faire référence de manière particulière. D'autres par contre, font clairement référence aux questions d'égalité. Certains prévoient même un pourcentage minimum d'élu-e-s de chaque sexe parmi les délégué-e-s.

De manière générale, parmi les partis de droite, certains ne mentionnent nullement la question spécifique de la participation politique des femmes dans leurs statuts (PLS, UDC). D'autres soulignent la nécessité d'une représentation équitable entre les sexes, sans toutefois fixer de mesures positives (PRD, PDC)⁴⁵.

Au niveau national, le parti des Verts va même jusqu'à utiliser un langage féminin dans ses statuts, en précisant qu'elle est également valable pour les hommes⁴⁶.

Au niveau genevois, les Verts ont inscrit le principe de la parité dans leurs statuts. Ils l'appliquent désormais sur les listes électorales, tout comme le principe de l'alternance entre les hommes et les femmes sur leurs listes⁴⁷. Les Socialistes, eux, prévoient dans leurs statuts la possibilité de mettre en œuvre des quotas pour les listes électorales. Dans les faits, ils appliquent un quota de 40% du sexe sous-représenté sur les listes électorales⁴⁸.

3.1.4 Les sections féminines des partis politiques

Les sections féminines des partis politiques sont des groupes d'influence internes aux partis politiques dont le but est de faire mieux porter les voix des femmes et les intérêts prioritaires qu'elles défendent. Il s'agit également de lieux qui servent de réseaux d'appui importants.

Les principaux inconvénients sont que les femmes courent le risque de se retrouver marginalisées au sein de leur parti.

Malgré ces deux défauts, selon l'UIP, les groupes de femmes au sein des partis politiques jouent un rôle prépondérant, notamment pour faire prendre conscience à l'ensemble des politicien-ne-s de l'importance d'intégrer les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, domaine qui risquerait fort d'être occulté sans leur présence⁴⁹.

En Suisse, il existe des sections féminines au sein de certains partis politiques.

⁴⁵ <http://www.prd.ch/page/content/index.asp?MenuID=2763&ID=9910&Menu=3&Item=4.7> ,
<http://www.prd.ch/page/content/index.asp?MenuID=2763&ID=9910&Menu=3&Item=4.7> ,
http://www.cvp.ch/upload/cms/user/Statuten_2005-f.pdf ,
<http://www.liberal.ch/index.php?page=2&sousPage=1&language=fr>

⁴⁶ <http://www.verts.ch/f/portrait/statuten.asp>

⁴⁷ http://www.verts.ch/GE/pdf/060522_statuts.pdf

⁴⁸ http://www.ps-ge.ch/article.php3?id_article=8 , <http://www.geneve.ch/egalite/doc/liste-promo-femmes-partis.pdf>

⁴⁹ Égalité des sexes: la contribution des parlements, Rapport final de l'UIP, New York, mars 2006

A droite, l'UDC, le PRD et le PDC ont des branches féminines (respectivement nommées "Femmes UDC", "Femmes PRD" et "Femmes PDC"). Les objectifs de ces sections varient, allant de la mobilisation des femmes en faveur du parti et du travail de lobby, à la création de réseaux internes de femmes, voir même à la formation continue des femmes.⁵⁰

A gauche, le parti socialiste suisse comprend une section de femmes en son sein, les Femmes socialistes suisses, qui aspirent à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes et qui s'engagent politiquement dans ce sens. Elles organisent notamment des cours de formation, par exemple sur la façon de présenter ses idées ou sur les relations avec les médias.

3.1.5 Les formations pour les femmes

Les besoins en formation des femmes se lançant dans la politique est un item qui revient régulièrement dans les recherches. Le manque de connaissances techniques sur certains sujets précis et le manque de confiance en soi qui en découle constituent des obstacles ressentis par les femmes.

La formation joue donc un rôle très important pour permettre aux femmes de mieux assumer leur mandat politique. Les partis politiques ont ici aussi un rôle à jouer.

3.1.6 Les partis féministes:

Dans certains pays, comme la Suède (création du parti "Feministiskt Initiativ"), l'Islande ou la Lituanie, des femmes, lassées des difficultés à être intégrées au sein des partis politiques habituels, ont lancé un nouveau type de partis, qui ne présentent que des femmes et offrent une variante radicale à l'électorat.

Pour l'instant, leur existence est relativement précaire et leur influence sur le processus de prise de décision reste marginale. Toutefois, ils ont le mérite de présenter une alternative, de diversifier le paysage politique et de susciter des débats⁵¹.

⁵⁰ <http://www.fdp-frauen.ch/page/content/index.asp?MenuID=12827&ID=38463&Menu=91&Item=18> ; <http://www.cvp.ch/fr/party/content--1--1066.html> ; http://www.svp.ch/index.html?page_id=97&l=3

⁵¹ Sous la direction de Manon Tremblay, Femmes et Parlements: un regard international, Les éditions du remue-ménage, Canada, 2005

4 Mesures à prendre par la société civile (ONG, associations féminines, etc.)

Les associations ont eu de tout temps, un rôle fondamental à jouer auprès de la population et des femmes engagées, à qui elles apportent lien et soutien.

4.1 La formation

Les associations sont nombreuses, un peu partout dans le monde, à proposer des programmes de formation de divers types aux femmes qui s'engagent en politique. Certaines s'occupent également de la formation de très jeunes femmes dans le but de les voir s'engager un jour, que ce soit politiquement ou plus généralement au sein de leur communauté.

L'organisation *Emily's List* aux États-Unis est un exemple phare, de par son ampleur nationale et sa force. Parmi ses diverses activités, *Emily's List* a lancé un programme de formation destiné aux femmes sélectionnées par son organisation. Appelé *Political Opportunity Program* (POP), il a pour but de donner confiance aux femmes et de leur donner les qualifications nécessaires pour se présenter comme candidates aux élections. De nombreux sujets sont couverts par les séminaires, comme par exemple la collecte de fonds, le développement d'un slogan de campagne, la communication avec les médias et avec les citoyen-ne-s ou encore la préparation à la course électorale. Ces séminaires comprennent également des rencontres avec des élu-e-s, venu-e-s pour partager leurs expériences, ainsi que des dîners ou des réceptions, afin que les participantes puissent discuter et créer leur réseau. Ce programme de formation pour les candidates est intégré dans un plan d'action plus large de l'organisation *Emily's List*, qui s'occupe également de fournir des fonds aux candidates. Cette combinaison d'activités explique certainement en partie le vaste succès de *Emily's List*.⁵²

Une autre initiative vient du Québec, du *Groupe Femmes, Politique et Démocratie*, un organisme non partisan et à but non lucratif qui s'engage à divers niveaux pour promouvoir la participation des femmes en politique. Ce groupe organise notamment chaque année depuis 2004 "*l'École d'Été Femmes et Démocratie*". Cette formation de cinq jours réunit chaque année au mois de juin des femmes candidates à diverses élections, venant de tout le Québec.

4.2 Le mentorat

Le mentorat -dans le cadre de la représentation politique des femmes- consiste en une mise en relation de deux femmes (politicienne confirmée et débutante ou politicienne confirmée et jeune femme souhaitant s'engager). Il s'agit d'une forme de "marrainage", à travers lequel la

⁵² <http://www.emilyslist.org>

"menta" conseille, soutient et coache sa "mentée". Les bénéficiaires de ce type de relation vont dans les deux sens: la "mentée" profite de l'expérience de sa "menta" ainsi que de son réseau ; la "menta" a quant à elle, à travers les contacts avec des femmes plus jeunes, peut mieux comprendre leurs préoccupations, voire même en tirer des idées nouvelles.⁵³

En Suisse, le programme de mentorat mis en place par la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF), "Mentoring: de femme à femme", a permis de mettre en contact des politiciennes chevronnées et des jeunes femmes tentées par un engagement en politique⁵⁴.

4.3 Le lobbying

Les mouvements de femmes développent des moyens de pression sur les partis politiques ou sur les gouvernements pour les pousser à s'engager en faveur de l'égalité entre les sexes.

Au niveau européen, il existe un lobby féminin, le "European Women's Lobby" (EWL), qui s'occupe de promouvoir les droits des femmes et les questions d'égalité entre les sexes au sein de l'Union européenne. Par exemple, lors du renouvellement des membres de la Commission européenne⁵⁵, l'EWL a voulu faire pression sur les États membres en proposant sur leur site internet un modèle de lettre de soutien à la représentation des femmes, qui peut être signé et envoyé à son gouvernement ainsi qu'au président de la Commission européenne.

L'EWL diffuse aussi des informations sur l'égalité entre les sexes au sein de l'UE, publie un certain nombre de rapports et lance des pétitions ou des campagnes sur différents sujets se rapportant aux droits des femmes.⁵⁶

La Suisse compte également des mouvements de femmes actifs qui mènent des activités de lobbying autour de la participation des femmes en politique ou de l'égalité entre les sexes. Parmi ces mouvements, nous pouvons citer notamment:

- La FemCo, coalition de groupes de pression féministes luttant contre les discriminations à l'encontre des femmes⁵⁷,
- Le collectif "Femmes en colère"⁵⁸, organisateur de manifestations ou d'actions en faveur de l'égalité,
- Les Centres de liaison des associations féminines des cantons romands⁵⁹,
- L'association "La veille des femmes", créée suite à la colère suscitée par l'élection d'une seule femme au Conseil fédéral en 2003. Pour protester contre la situation des femmes en

⁵³ Commission fédérale pour les questions féminines, Le mentoring en politique, *Questions au féminin*, 2005

⁵⁴ Commission fédérale pour les questions féminines, Le mentoring en politique, *Questions au féminin*, 2005

⁵⁵ Chaque pays membres nomme un commissaire.

⁵⁶ <http://www.womenlobby.org>

⁵⁷ <http://www.femco.org>

⁵⁸ <http://www.femmesencolere.ch/>

⁵⁹ <http://www.frauenzentrale.ch/adressen.shtml>

Suisse, des veilles furent organisées près du Palais fédéral pendant neuf mois, du 8 mars au 10 décembre 2004⁶⁰.

4.4 Information et sensibilisation du grand public

Les associations féminines et les ONG peuvent attirer l'attention du grand public sur la question de la représentation des femmes en politique.

Au niveau international, WEDO, travaillant dans le domaine de l'égalité, a lancé en 2000 la "*global 50/50 Campaign*" pour accroître la participation des femmes en politique.

Les buts de cette campagne, qui se poursuit encore actuellement, sont divers: créer des liens entre les groupes de femmes et les politiciennes, promouvoir des réformes des partis politiques et du système électoral et favoriser la prise en compte du genre dans les diverses institutions de gouvernance.⁶¹

4.5 Le soutien financier

Au vu du coût des campagnes électorales (variable selon les pays mais posant problème aux femmes en général), le soutien financier que certaines associations peuvent apporter aux candidates est très important. On trouve depuis longtemps ce type de soutien aux États-Unis, ce qui n'est pas surprenant si l'on considère la place particulière que tient l'argent dans les campagnes électorales américaines. Ainsi, le *National Women's Political Caucus* est une organisation qui s'occupe de recruter des candidates de toutes orientations politiques, de les former et de leur offrir une aide financière⁶².

D'autres organisations vont jusqu'à faire campagne pour les candidates qu'elles ont choisies. Parmi elles, on trouve l'organisation *Emily's List* ("Early Money Is Like Yeast" = "l'argent en début de campagne est comme le levain")⁶³ qui s'occupe de collecter des fonds et de financer des candidates démocrates, de les aider à monter leur campagne, de les former ainsi que leur équipe, et de mobiliser le vote des femmes à travers le pays⁶⁴.

⁶⁰ <http://www.laveilledesfemmes.ch/>

⁶¹ <http://www.wedo.org>

⁶² <http://www.npwc.org>

⁶³ Par exemple, en Australie cf. <http://www.emilyslist.org.au>

⁶⁴ <http://www.emilyslist.org>

Mesures à prendre par les femmes elles-mêmes

Il est évident que plus les femmes sont présentes dans les parlements, plus elles peuvent s'organiser et inscrire de ce fait des questions plus spécifiques aux femmes à l'ordre du jour de l'agenda politique.

L'ouvrage *Women in Parliament: Beyond numbers*⁶⁵, propose une liste d'actions qui sont nécessaires pour les femmes et par les femmes afin qu'elles apprennent quelles sont les règles existant au sein des parlements, comment les utiliser et devenir actrices de changement:

- Les femmes doivent activement se former: apprendre à prendre la parole et à s'exprimer en public, que ce soit dans le cadre des sessions parlementaires ou devant les médias, apprendre à faire face à un type de discours parfois sexiste, et participer aux activités de lobbying.
- Les politiciennes doivent soutenir les candidatures féminines, favoriser une meilleure représentation des femmes, conclure des partenariats avec leurs collègues masculins, influencer l'agenda politique, intégrer des comités et y faire entendre leur voix, utiliser les médias pour sensibiliser le grand public aux questions liées aux femmes, etc.
- Les parlementaires femmes peuvent œuvrer en faveur d'un changement des procédures de sélection des partis, de mesures favorisant une représentation équitable, de mécanismes d'évaluation des mesures mises en place pour assurer une meilleure représentation.⁶⁶

D'autre part, les femmes doivent se positionner par rapport aux médias pour accroître leur visibilité et faire passer leurs messages. Il faut pour ce faire qu'elles aient plus confiance en elles et qu'elles s'affirment plus.⁶⁷

Selon certaines, les femmes devraient se servir de leur identité de femmes et la revendiquer.

⁶⁵ <http://www.idea.int/>

⁶⁶ Karam Azza et Lovenduski Joni, *Women in Parliament: making a Difference*, in *Women in Parliament: Beyond Numbers*, www.idea.int

⁶⁷ <http://www.ipu.org>

5 Mesures à prendre par les médias

De manière générale, il est important de souligner que les médias, tant au niveau de leur structure que du contenu qu'ils véhiculent, restent un bastion essentiellement masculin. Une enquête internationale effectuée en 2005, le *Global Media Monitoring Project 2005*, dans laquelle le cas de la Suisse a été abordé parmi d'autres, a mis en évidence les résultats suivants⁶⁸:

Les femmes sont interviewées ou sont les sujets d'un reportage dans seulement 21% des cas. Dans les sujets politiques, cette moyenne descend à 14%. Les sujets exclusivement réservés aux femmes sont également peu nombreux.

Dans le domaine politique, nombreux sont les stéréotypes à l'encontre des politiciennes, tout comme les remarques sur des sujets accessoires comme leur physique, leur habillement ou leur vie privée. Une enquête menée en France par Cécile Sourd révèle cette tendance des médias à véhiculer ce genre de commentaires sexistes peu appropriés⁶⁹. Pour Marie-Joseph Bertini, la représentation des femmes politiques dans les médias est réductrice et contribue à leur manque de crédibilité et à leurs difficultés à investir le domaine politique⁷⁰.

Le Programme d'Action de Beijing, tout comme le Plan d'action de l'UIP soulignent l'importance des médias pour la promotion de l'égalité, notamment dans le domaine de la prise de décision⁷¹. Étant donné la place que les médias occupent dans nos sociétés actuelles, il est évident que des mesures doivent être prises à ce niveau-là pour faire prendre conscience au public de l'importance de la participation des femmes, en politique comme dans d'autres domaines.⁷²

En Suisse, la CFQF a diffusé une série de recommandations à l'intention des médias, afin de les sensibiliser à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et de les pousser à changer certains de leur comportements.⁷³

Les mesures les plus importantes sont les suivantes:⁷⁴

- Éviter les stéréotypes et les discriminations
- Promouvoir le rôle des femmes dans la société
- Véhiculer une image positive de la femme
- Parler des femmes présentes en politique, dans l'économie et les autres secteurs importants, les interviewer et les mettre en avant, pour diffuser aussi des modèles

⁶⁸ Gallagher Margaret, Global Media Monitoring Project 2005, <http://www.whomakesthenews.org>

⁶⁹ Sourd Cécile, *Femmes ou politiques? La représentation des candidates aux élections françaises de 2002 dans la presse hebdomadaire*, in Usages politiques du genre, Ens éd., Lyon, 2005

⁷⁰ Bertini Marie-Joseph, *Femmes, le pouvoir impossible*, éd. Pauvert, France, 2002

⁷¹ Participation des femmes à la vie politique, Série "Rapports et documents" n°35, UIP, Genève, 1999

⁷² Lamour Catherine, *Les femmes et les médias: le miroir à deux faces*, <http://www.observatoire-parite.gouv.fr>

⁷³ http://www.frauenkommission.ch/pdf/wahlen03_medien_f.pdf

⁷⁴ Cf. notamment: <http://www.ipu.org>

féminins et faire prendre conscience au public de la participation des femmes à la vie publique

- Donner un temps de parole équivalent aux femmes et aux hommes lors des campagnes électorales
- Faire attention au langage utilisé (éviter les commentaires sexistes ou déplacés)
- Diffuser un message d'égalité et de partenariat entre les femmes et les hommes.

6 En conclusion

De façon générale, une attention de plus en plus grande est portée aux questions d'égalité et la population devient progressivement disposée à soutenir des femmes.

Si des progrès ont été réalisés dans le domaine de la formation, notamment grâce aux divers projets ayant été mis en place dans ce domaine dans de nombreux pays, les questions de système électoral et de financement des campagnes font toujours partie des obstacles persistants aux carrières politiques féminines.

Un autre problème, qui concerne la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en général, est le fait qu'il n'existe pas de moyens de rendre les acteurs, et notamment les gouvernements, responsables en cas de non respect de leurs engagements en matière d'égalité et de "empowerment" des femmes⁷⁵.

Il est difficile d'évaluer les différentes mesures mises en place et d'avoir une idée précise de leurs effets étant donné que l'efficacité de ces mesures dépend de la situation particulière de chaque pays et que les évolutions positives résultent d'un ensemble de mesures coordonnées provenant de différents acteurs. La seule mesure clairement évaluable est celle des quotas, qu'ils soient législatifs ou volontaires, qui, en combinaison avec d'autres mesures, sont parvenus à accroître la représentation politique des femmes de manière significative.

En Suisse, comme dans de nombreux autres pays, la proportion de femmes présentes en politique semble, dès que ce taux est atteint, stagner autour des 30%, et ce à tous les niveaux de législatifs (fédéral, cantonal, communal), la proportion pouvant être encore plus basse en ce qui concerne les exécutifs. La représentation politique équilibrée des femmes et des hommes est donc loin d'être atteinte.

7 Liens internet

Communauté internationale

- Union interparlementaire
www.ipu.org
- Women's environment and development organization
www.wedo.org
- Unifem, fonds internationale de l'ONU pour les femmes
www.unifem.org

Organismes d'État

⁷⁵ Hannan Carolyn, A new world: A vision for gender equality and empowerment of women, avril 2006, <http://www.un.org/womenwatch/daw>

- Observatoire français de la parité
www.observatoire-parite.gouv.fr
 - Ministère français délégué à la cohésion sociale et à la parité
www.femmes-egalite.gouv.fr
 - Ministère français délégué à la cohésion sociale et à la parité
www.femmes-egalite.gouv.fr
 - Condition féminine Canada
www.swc-cfc.gc.ca
 - Conseil du statut de la femme de Québec
www.csf.gouv.qc.ca
- Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick
www.acswcccf.nb.ca

Réseaux

- Réseaux des élues de Montérégie, Canada
www.eluesmonteregie.qc.ca
- Femmes Politique et Démocratie
www.femmes-politique-et-democratie.com
- Equalvoice
www.equalvoice.ca
- Canadian women voters congress
www.canadianwomenvoterscongress.org
- Emily's list
Réseau national américain des femmes engagées en politique
www.emilyslist.org
- Centre universitaire de recherche et d'action des femmes en politique, USA
www.cawp.rutgers.edu
- International Women's Democracy Center
<http://www.iwdc.org/>
- Réseau genre de l'European Forum for Democracy and Solidarity
http://www.europeanforum.net/gender_network.php
- Quotaproject
Présentation de données sur les quotas selon le sexe, Norvège
www.quotaproject.org